Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121011-2012_B325-DE
Date de télétransmission : 29/10/2012
Date de réception préfecture : 29/10/2012

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2012
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B325

OBJET : Promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Les productions le Fil à Soie"

Le 11 octobre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à BOYER Michel – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(e)s :
BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

04_01

Direction Générale des Services
Direction de la Communication
DV

BUREAU DU 11 OCTOBRE 2012

Rapporteur : Georges CRISTIANI

Thématique : Promotion du Territoire

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association « Les productions le Fil à soie »
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'attribuer une subvention à l'Association « Les productions le fil à soie» pour la réalisation de documents intitulés « Eclats de mémoire ».
Le coût global de l'opération s'élève à 18 100€.
La CPA est sollicitée pour participer à hauteur de 5 000 € soit 26 %

Exposé des motifs :

L'association a pour objectif la réalisation de documentaires filmés visant à recueillir des témoignages de vie, des récits d'histoires personnelles enracinées dans une région ou un pays, celui d'Aix en l'occurrence. Ces témoignages peuvent aussi avoir pour sujet des pratiques artistiques et/ou professionnelles novatrices.

L'association « Les productions le fil à soie » se propose de raconter le Pays d'Aix grâce au témoignages de ceux qui ont participé à son histoire et qui en sont la

mémoire : artisans, commerçants, représentants de cultes, hommes et femmes politiques, enseignants, magistrats et citoyens ordinaires. Une collection d'entretiens, sous forme de film, pourra être mis à la disposition du public dans les pôles documentaires ou en ligne sur Internet en tant que patrimoine régional, ou encore diffusé sur France 3, France 5, Arte, TV5 Monde, servant ainsi la promotion et le rayonnement de notre cité en France et à l'étranger.

N° GU	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget de l'opération	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2012-00693	Association « Les Productions le fil à soie »	Production de documents video.		18 100€	5 000€	5 000€	non

L'association, subventionnée par le Conseil Régional en 2011 (à hauteur de 3000€) et 2012, a reçu une subvention de la ville d'Aix en Provence d'un montant de 2 000€ pour l'année 2012.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;
VU l'avis de la Commission Promotion du Territoire en date du 19 septembre 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention de 5 000€ à l'Association « Les productions le fil à soie » ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;

- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne *6574* qui présente les disponibilités nécessaires.

5/Locaux / Personnel / Adhérents

Surface : ....30....m² Propriété de l'association : oui ☐ non ☒

Mise à la disposition par une collectivité : oui ☐ non ☒
Si oui laquelle :

Loyer/an :.......-....... € Charges/an :.......-.......€

Nombre total de salariés : -

Types de contrats :

Attention *: Toute association dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant des subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doit publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006).*

Nombre total d'adhérents : 25
Montant de la cotisation par adhérent : .....20....€

6/Subventions perçues les années précédentes

Années	CPA	COMMUNE	CG 13	REGION	CAF	ETAT	UE	AUTRES
2009								
2010								
2011				3000				

7/Demande de Subventions 2012

La Communauté du Pays d'Aix n'intervient pas pour les subventions d'investissement.

Seules seront subventionnées les demandes suivantes : (ne remplir qu'une seule case)

☐ Actions ou manifestations ☐ Tournées communautaires (réservées à la Culture)

☐ Fonctionnement général (réservé exclusivement à la Politique de la Ville et à la direction Economique)

Montant sollicité pour 2012 :.......5000..euros

Votre demande concerne un des services suivants : (merci de ne cocher qu'une seule case)

☐ Sports
☒ Culture
☐ Economique
☐ Insertion /Emploi
☐ Europe
☐ Relations Internationales
☐ Communication
☐ Déplacements
☐ Tourisme
☐ Commerce / Artisanat
☐ Agriculture
☐ Politique de la Ville
☐ Energie
☐ Espaces Naturels
☐ Ecologie Urbaine
☐ Traitement des déchets
☐ Collecte des déchets
☐ FSE Fonds Social Européen

Intitulé du projet et sa description : " ECLATS de mémoire "

L'association Les Productions Le Fil d'Soi se propose de raconter la ville d'Aix en Provence grâce aux témoignages de ceux qui ont participé à son histoire et qui en sont la mémoire : artisans, commerçants, représentants de religions, hommes et femmes politiques, enseignants, [illegible] et citoyens ordinaires.
Une collection d'entretiens, sous forme de films, pourra être mise à la disposition du public dans des pôles documentaires (maisons de quartier, bibliothèques ... etc.) ou en ligne sur Internet en tant que patrimoine de la ville d'Aix ou encore projetés sur France 3, France 5, Arte, TV5 Monde ou France 24, ouvrant ainsi la notoriété de notre cité en France ou à l'étranger.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES et RECETTES Ne pas intégrer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services	1700	Autres produits - Excédent 2011	750
Matières et fournitures	800	Cotisations	350
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		**Subventions demandées :**	
Assurances		Etat (à détailler)	
Documentation	4500	Région (s)	
		Département (s) .....CG 13.....	3000
		Commune (s) ....Aix en Provence....	7000
Autres Services extérieurs		**Communauté du Pays d'Aix**	5000
Honoraires	3000	Organismes sociaux (à détailler) ...C.C.A.S.....	2000
Publicité		Fonds Européens	
Déplacements, missions	1700	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	400		
	4		
TOTAL CHARGES :	18 100	**TOTAL PRODUITS :**	18 100

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ...5000...€ représente ...26..... % du total des produits hors contributions volontaires. (montant demandé / total des produits) x 100

2012_B325

OBJET : Promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Les productions le Fil à Soie"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

25 OCT. 2012